

Publication

Examen professionnel de spécialiste de réseau avec brevet fédéral

L'Organe responsable* de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau organise des examens professionnels. Les examens professionnels se fondent sur l'art. 28, al. 2 de la Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et sur son ordonnance du 19 novembre 2003.

Ces examens se conforment au règlement concernant l'examen professionnel de spécialiste de réseau du 16 mai 2022 et aux directives s'y rapportant.

Examen professionnel 2024

Dates et lieu de l'examen

Du **10 au 12 septembre 2024**, Bildungszentrum Energie BKW Energie AG à Kallnach

Conditions d'admission

Selon l'art. 3.3 du règlement:

- a) possèdent un certificat fédéral de capacité d'électricien de réseau ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans le domaine de la direction de projet, de la construction, de la maintenance ou de l'exploitation de réseaux de distribution électrique;

OU

- b) possèdent un autre certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années dans le domaine de la direction de projet, de la construction, de la maintenance ou de l'exploitation de réseaux de distribution électrique.

Frais d'examen

CHF 2'200.- (TVA en sus), brevet et frais de registre compris.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge du candidat.

Orientation

Energie

Langue de l'examen

Allemand

Inscription

D'ici au **24 mai 2024**, accompagnée des pièces suivantes:

- formulaire d'inscription;
- les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission;
- un résumé de la formation et des activités professionnelles de la candidate ou du candidat;
- une copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo.

Le journal de stage à tenir doit être remis à la direction de l'examen, en double exemplaire et sous forme électronique sur une clé USB, au début de l'examen principal.

Les inscriptions incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en compte.

À adresser à:

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen (VSE)
Stéphanie Knecht
Hintere Bahnhofstrasse 10
5000 Aarau

berufsbildung@strom.ch

Formulaires d'inscription sur
www.netzelektriker.ch/fr

* L'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau se compose de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), de l'Association des Entreprises d'installation de Lignes aériennes et de Câbles (AELC), de l'Union des transports publics (UTP) et de l'Association suisse des infrastructures de réseau pour la communication, l'énergie, les transports et les TIC (SNiv).